



Lettre d'infos – Juin 2020

RAP Strasbourg vous envoie ses dernières nouvelles, pour vous informer de nos actions passées et surtout de celles à venir !

Nous restons à votre écoute pour toute remarque ou conseil !

Ci-dessous un retour sur nos actualités :

Le 27 mai, notre groupe local a rencontré [Alsace Réseau Neutre](#), avec [Zéro Déchet Strasbourg](#) ! Nos thématiques étant liées, nous projetons quelques partenariats sous formes diverses pour la rentrée scolaire. Affaire à suivre !



Le 29, nous reprenons nos actions de terrain post-coronavirus, avec notre [11^e édition](#) de « **Rallumons les Étoiles** » !

Une belle réussite, organisée dans les règles de l'art pour respecter les obligations sanitaires de vigueur, avec 5 équipes réparties dans le centre de Strasbourg, au Neudorf et à Schiltigheim, pour une trentaine de participant·e·s au total.

Nous avons relevé 120 enseignes toujours illégalement allumées après 23h, et nous avons pu en éteindre plus de la moitié ! Côté vitrines, nous déplorons le fait qu'une soixantaine étaient aussi encore lumineuses, car même si la loi nationale indique une obligation de couper tout éclairage

à 1h pour les locaux non résidentiels, le bon sens voudrait que ce soit fait dès la fermeture...

Pour autant, nous constatons avec plaisir que notre groupe [Éteins ton enseigne](#) permet un vrai dialogue serein et efficace avec les entreprises, car nous y avons beaucoup de réponses positives !

Prochaine session le 4 juillet, nous verrons s'il y a eu du changement !

[Les photos ici](#) et [des jolis gifs avant/après là](#).



Laissons la pub confinée !

Le 6 juin, nous avons réalisé environ 130 affiches, que nous sommes allé·e·s apposer sur divers panneaux en ville le 26. Notamment pour rappeler que certaines listes candidates aux élections municipales peuvent et doivent encore prendre des mesures fortes et concrètes pour réduire la place de la publicité dans l'EMS.

Retrouvez [sur ce lien les réponses reçues à notre questionnaire](#).

Et là [l'ensemble des photos de cette action](#).



Porte-Voix pour les municipales

Quels engagements pour le social et l'écologie à Strasbourg ?

Le jeudi 18 juin, avec le collectif [Porte-Voix](#) qui rassemble plus de 25 organisations locales engagées sur des thématiques variées pour mieux vivre ensemble, nous avons organisé [une rencontre avec les listes](#) encore en lice pour le second tour des élections municipales.

L'objectif étant notamment de voir, suite aux fusions de certaines listes, quels nouveaux engagements les candidat·e·s étaient prêt·e·s à prendre vis-à-vis du [Pacte pour la Transition](#), que nous portons et suivrons.



L'après-midi a pris la forme de deux ateliers sur les thèmes de la justice sociale et de l'écologie, suivis d'un "débat mouvant". Ces techniques, propres à l'éducation populaire, ont été employées afin de proposer un point de vue encore inédit sur les sujets qui nous occupent.

Bilan : 11 listes sont venues participer, 14 collectifs différents étaient représentés, 3 livres ont été diffusés pour respecter les conditions sanitaires tout en restant accessible aux personnes ne pouvant être sur place.



Côté presse, les DNA ont produit [un article en amont](#) et [un second ensuite](#), ainsi qu'une [vidéo récapitulative](#). France 2 nationale était aussi présente dans le cadre d'un [reportage sur les 3 listes de Strasbourg](#).

Et nous avons nous-mêmes réalisé [un résumé vidéo de l'ensemble](#) !

Merci par ailleurs à [Christoph de Barry](#) pour les prises de vue photo.

Nos actions en cours

Tribune

Rédaction en cours d'un texte faisant état des lieux de la présence de la publicité dans l'Eurométropole et de ses effets néfastes, avec propositions d'améliorations à destination des élu·e·s.

Coalition contre la mode jetable

Collectifs et associations de Strasbourg et alentours, nous nous mobilisons pour dénoncer le commerce de la mode jetable et son monde.

[Notre publication sur ce sujet.](#)

Il y aura du nouveau à venir si Primark ouvre bel et bien ses portes cet été !

RLPi et mobilier urbain, travail de veille

Rallumons Les Étoiles (RLE) #12

Prochaine session le **samedi 4 juillet**, inscrivez-vous par mail à contact.strasbourg@antipub.org en précisant votre quartier d'habitation, pour connaître le lieu de rendez-vous de votre équipe, où vous pourrez vous rendre pour 23h !



RAPéro public, nous (re)découvrir et nous réunir !

Nous fêterons les 2 ans de RAP Strasbourg avec vous dès que nous le pourrons, en nous retrouvant à la Maison Mimir pour une soirée festive !

L'AG 2020 de RAP et les 5^e Rencontres intergalactiques de l'antipub reportées

L'AG de l'association nationale se passe chaque année dans une ville différente. C'est l'occasion pour RAP d'organiser un week-end militant aussi baptisé « **Les Rencontres intergalactiques de l'antipub** ».

Cette année, RAP a décidé de poser ses valises à Strasbourg pour 2020 !

Le collectif strasbourgeois a fait appel à **Zéro Déchet Strasbourg** et **Alternatiba / ANV-COP21** pour l'aider à organiser cet événement, mais aussi pour en faire un vrai week-end festif et alternatif !

Néanmoins, compte tenu du contexte lié au coronavirus, les dates du 16 et 17 mai initialement prévues ont dûes être reportées, et ces rencontres se dérouleront à l'automne.

Au programme, des ateliers divers et variés animés par plusieurs associations, ainsi qu'une soirée de concerts le samedi et une projection de film, le tout au sein du fameux Molodoï !



Retrouvez ici l'article à propos de l'AG 2019, à Lyon.

Plus d'infos à venir, mais si vous souhaitez d'ores et déjà nous aider dans l'organisation, merci de nous contacter sur l'adresse mail du groupe local : contact.strasbourg@antipub.org



Groupe « Éteins ton enseigne »

Suite aux événements « Rallumons les Étoiles » qui visaient à éteindre les enseignes qui ne respectent pas la loi et restent allumées la nuit, il s'avère que bon nombre de commerçant·e·s ont modifié leurs habitudes.

Nos actions se basent sur le fait que depuis le 9 août 2019 le Règlement Local de Publicité intercommunal de l'Eurométropole (RLPi) de Strasbourg prévoit une extinction des enseignes entre 23h et 7h. Quant aux éclairages intérieurs (vitrines, écrans, etc.), ils doivent être éteints entre 1h et 7h, comme le stipule l'arrêté national du 25 janvier 2013. [1]

**Mais il reste des récalcitrant·e·s !
Et il est difficile de couvrir tous les quartiers de Strasbourg !**

Nos objectifs

Tout simplement faire respecter la réglementation !!!

Nous profitons aussi de ce temps de confinement pour inviter chacun·e à se poser des questions sur l'utilité de nos habitudes de consommation et nous souhaitons faire participer activement tous les Strasbourgeois·e·s en nous aidant à rappeler la législation aux commerçant·e·s et à nous aider à faire pression sur elles et eux pour leur faire appliquer les règles.

**Fonctionnement
du groupe
« Éteins ton enseigne »**

OBJECTIF

Rappeler aux enseignes qu'il est obligatoire d'éteindre ses éclairages entre 1h et 7h du matin (et même dès 23h pour les néons extérieurs), comme le précisent le Règlement local de publicité intercommunal et la loi nationale. [1]

Ceci n'étant pas valable pour les établissements ouverts sur une partie de cette plage horaire (extinction 1h après fermeture et rallumage 1h avant ouverture).

COMMENT ?

1. Prendre en photo l'enseigne et la partager sur le groupe « Éteins ton enseigne » en taguant l'enseigne (via "@+nom de l'enseigne")

2. Aller à la rencontre de l'enseigne lorsqu'elle est ouverte pour lui expliquer cette action et lui rappeler la réglementation

et
ou

Lui envoyer un mail ou une lettre en prenant en exemple le courrier-type disponible dans les fichiers du groupe

3. En l'absence de retour ou d'amélioration, laisser un avis négatif sur la page de l'enseigne

4. Si l'infraction persiste toujours, faire un signalement auprès du commissariat de police

⚠️ DANS TOUS LES CAS, PRIVILÉGIER LA COMMUNICATION AVEC LE/LA COMMERÇANT·E.

[1] Concernant la législation actuelle, retrouvez ci-dessous les textes de loi en vigueur :
- enseignes extérieures : Règlement Local de Publicité Intercommunal - Article K page 91
- vitrines intérieures & écrans vidéos : arrêté DEVP1301594A du 25 janvier 2013

Attention !

Ceci n'est pas valable pour les établissements ouverts sur une partie de ces plages horaires, qui doivent éteindre 1h après la fermeture et rallumer 1h avant ouverture (ex.: bars, hôtels, etc.).

Nous nous basons sur l'expérience réussie de la page [Balance ta pub Strasbourg](#), gérée par l'association [Zéro Déchet Strasbourg](#), qui a permis de faire évoluer les non-respects de stop-pub et les dépôts sauvages d'imprimés publicitaires sur l'EMS.

Ce que nous mettons en place

Un groupe Facebook avec pour principe de prendre en photo les enseignes allumées en dehors des créneaux autorisés et partager sur [Éteins ton enseigne](#) avec un tag (via "@+nom de l'enseigne").

Il est conseillé de contacter le ou la commerçant·e (mail, téléphone, réseau social, en personne...) pour lui expliquer cette action et lui rappeler la réglementation.

S'il n'y a pas de changement ou retour après une semaine, laisser un avis ou un commentaire négatif sur sa page.

Et enfin si l'infraction persiste, faire un signalement à la police.

> Dans tous les cas, le but est de privilégier la communication avec le/la commerçant·e pour sensibiliser.

[1] Concernant la législation actuelle, retrouvez ci-dessous les textes de loi sur lesquels nous appuyons nos revendications :
- enseignes extérieures : [Règlement Local de Publicité Intercommunal - Article K page 91](#)
- vitrines intérieures & écrans vidéos : [arrêté DEVP1301594A du 25 janvier 2013](#)

Calendrier des événements à venir

Quoi ?	Quand ?	Où ?
RLE #12	4 juillet	Point de rdv donné sur inscription par mail, horaire : 23h
Manifestation anti-Amazon	10 juillet	À Barr, lettre d'infos du Chaudron des alternatives
Camp Climat	Du 20 au 23 août	À Strasbourg (Schlick et Euroasis), inscriptions dès le 3 juillet
RAPéro pour les 2 ans du groupe local	En septembre	Maison Mimir, 18 rue Prechter
Distribution d'autocollants Stop-Pub	En septembre	(infos à venir après l'été)
AG RAP et Rencontres intergalactiques de l'antipub	À l'automne (dates à venir)	Molodoï, 19 rue du Ban de la Roche